

# Langue anglaise, langue française

**Les écarts entre les revenus des anglophones et des francophones ont tendance à diminuer.**

**A**U COURS des quinze dernières années, plusieurs études ont été effectuées au Canada sur les disparités de revenus entre francophones et anglophones, mais presque toutes ont porté sur le Québec ou sur la région de Montréal, qui connaît les disparités linguistiques les plus importantes. Très peu d'entre elles, depuis les travaux de la commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme, ont traité la question à l'échelle du pays tout entier. Un récent document préparé pour le Conseil économique du Canada ajoute cette dimension et permet de prendre ainsi une vue plus complète de la situation (1).

Les disparités de revenus entre les grands groupes linguistiques du Canada ont, d'une manière générale, continué de décroître au cours des quinze dernières années. Elles demeurent cependant plus importantes chez les hommes que chez les femmes (2). Hommes et femmes réunis, les anglophones touchaient en 1970, dans l'ensemble du pays, un revenu du travail de près de 10 p. 100 supérieur à celui des francophones. En 1980, la différence n'était plus que de 3 p. 100. L'écart était de 11 p. 100 en faveur des anglophones en 1970 lorsque les données étaient ramenées à une base horaire, afin que soit pris en compte le nombre des heures travaillées dans l'année. En 1980, la situation était inversée. L'avantage, de près de 2 p. 100, était cette fois en faveur des francophones.

L'évolution a été à peu près la même entre les groupes francophone et allophone

(de langue maternelle autre que le français et l'anglais) : les revenus annuels des allophones dépassaient en 1970 et en 1980 de 5 p. 100 ceux des francophones, mais les francophones affichaient en 1980 une supériorité de revenu horaire de 5 p. 100 sur les allophones, alors que ces derniers avaient un avantage de 2 p. 100 en 1970.

Parmi les travailleurs masculins, l'avantage des anglophones sur les francophones à l'échelle du Canada est passé de 15 à 8 p. 100 au cours de la période 1970-1980. Dans la région de Montréal, où les disparités ont toujours eu leur ampleur maximale, il a diminué de moitié pour se situer à 14 p. 100 en 1980. La cause principale des disparités de revenus entre les groupes linguistiques à Montréal est la présence sur ce marché d'une élite anglophone à haute rémunération. Cette élite est d'ailleurs mieux rémunérée que les anglophones résidant ailleurs au Québec ou dans le reste du Canada. Bien que l'inéga-

que de 4 p. 100. Dans les neuf autres provinces canadiennes, il se situait à 8 p. 100 en 1980.

Quel que soit leur groupe linguistique, les hommes bilingues ont des revenus plus élevés que les hommes unilingues, disposant d'un avantage de 11 p. 100 dans l'ensemble du pays (3). Cependant, c'est au Québec que cet avantage est le plus significatif. Il a même augmenté dans la région de Montréal, passant de 19 à 26 p. 100, tandis qu'il a diminué dans le reste du Québec. C'est que l'écart à l'avantage des bilingues par rapport aux unilingues est d'environ deux fois plus grand chez les francophones que chez les anglophones. Dans les autres provinces canadiennes, les bilingues disposaient en 1980 d'un revenu du travail supérieur de 7 p. 100 à celui des unilingues, contre 4 p. 100 en 1970.

Autre constatation : les écarts de revenus entre les travailleurs bilingues des trois groupes linguistiques ont beaucoup diminué. Dans l'ensemble du pays, l'anglophone bilingue ne disposait plus en 1980 que d'un avantage de 7 p. 100 (17 p. 100 en 1970) sur son homologue francophone et d'un avantage de 5 p. 100 sur son homologue allophone, mais il y a d'importantes différences régionales.

Dans la région de Montréal, les revenus des anglophones bilingues étaient, en 1970, supérieurs de 22 p. 100 à ceux des francophones et de 31 p. 100 à ceux des allophones. En 1980, les chiffres n'étaient plus que de 3 p. 100 et 16 p. 100. Dans le reste du Québec, ce sont les allophones bilingues qui ont les revenus les plus élevés, suivis des francophones bilingues et des anglophones bilingues. Dans les neuf autres provinces, ce sont aussi, en 1980, les allophones bilingues qui bénéficiaient des revenus les plus élevés, alors qu'en 1970 le premier rang était occupé par les anglophones bilingues. Un écart de 3 p. 100 les avantageait en 1980 sur les anglophones bilingues et de 24 p. 100 sur les francophones bilingues.

(Suite page 11)

## Écarts entre les revenus annuels moyens

En pourcentage

	1970	1980
Anglophones/Francophones	15,0	8,1
Anglophones bilingues/ Francophones bilingues	17,2	6,9
Bilingues/non bilingues	10,7	11,5

En dix ans, l'écart a diminué de 46 p. 100 entre anglophones et francophones et de 60 p. 100 entre anglophones bilingues et francophones bilingues ; il est resté le même entre bilingues et non bilingues (sans considération de la langue maternelle).

lité ait diminué, elle persiste. L'écart de revenus, encore important, entre francophones et anglophones montréalais s'explique aussi par la baisse des effectifs anglophones : au cours des années soixante-dix, celle-ci s'est produite dans les tranches de revenus moyens et faibles plus que dans les tranches supérieures. De ce fait, le revenu moyen de l'ensemble des anglophones est resté élevé. Dans le reste du Québec, l'écart n'était plus, en 1980,

3. Il faut entendre par bilingues les personnes qui parlent les deux langues officielles du Canada, l'anglais et le français.

1. L'évolution des disparités linguistiques des revenus du travail au Canada de 1970 à 1980, par Jacques-André Boulet et Laval Lavallée ; 72 pages, Ottawa 1983. Ce document de travail a été établi à la demande du Conseil économique du Canada, qui en a fait une diffusion restreinte en vue de susciter des commentaires, mais le Conseil rappelle qu'il ne souscrit pas nécessairement aux conclusions des études préliminaires qu'il publie.

2. Les données utilisées, tirées des recensements généraux de 1971 et de 1981, portent sur les travailleurs et travailleuses qui ont déclaré un revenu au cours de l'année précédant le recensement. Le critère utilisé pour définir les groupes linguistiques de base (francophone, anglophone, allophone) est celui de la langue maternelle.